



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-31381>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 24-31381

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Communauté d'Agglomération de La Rochelle

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : PROGRAMMES IMMOBILIERS MIXTES SUR DEUX LOTS A BATIR SITUES SUR L'ILOT JOFFRE

**Description** : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Consultation dans le cadre du projet de requalification urbaine de l'îlot Joffre à La Rochelle pour la cession de charges foncières en vue de la réalisation d'un programme de constructions mixtes dont un équipement public pour la ville de La Rochelle s'inscrivant dans une ambition environnementale bas carbone à travers la démarche La Rochelle territoire zéro carbone (LRTZC). 2 lots : lot ouest programmation mixte, lot est programmation à dominante habitat. Phase candidatures : sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures, sélection de 3 candidatures maximum, autorisées à remettre une offre et à soumissionner au second tour

**Identifiant de la procédure** : 96a7d8a0-59b6-4a5d-ad02-cd564f9e2630

**Identifiant interne** : 2024.FCS.SFPU.0045

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée** : No

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 70110000 Services de promotion immobilière

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 70110000 Services de promotion immobilière

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Ville de La Rochelle

**Ville :** La Rochelle

**Code postal :** 17000

**Subdivision pays (NUTS) :** Charente-Maritime ( FRI32 )

**Pays :** France

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2**

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Lot ouest, programmation mixte

**Description :** Lot ouest, programmation mixte

**Identifiant interne :** 01

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 70110000 Services de promotion immobilière

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 72243000 Services de programmation

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Ville de La Rochelle

**Ville :** La Rochelle

**Code postal :** 17000

**Subdivision pays (NUTS) :** Charente-Maritime ( FRI32 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 0**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Pas de délai de validité des candidatures. Les conditions applicables au délai de validité des offres sont les suivantes : ce délai court à compter de la remise de l'offre initiale puis à chaque nouvelle offre remise à l'occasion de la négociation si celle-ci a lieu et que le candidat y est admis et ainsi de suite jusqu'à la remise de l'offre finale. Les équipes qui candidateront sont invitées à se présenter sous forme de groupement permettant de répondre à l'ensemble de la programmation et des enjeux identifiés par la Cda. Les compétences et le statut de chaque membre du groupement seront clairement identifiés et décrits. Le promoteur mandataire peut répondre sur l'un des deux lots, ou sur les deux lots, sans pouvoir déposer une candidature unique à l'échelle des deux lots. Si le promoteur candidate sur deux lots, la compétence en architecture ne pourra pas être représentée par le même architecte. Un même architecte ne pourra pas être retenu sur les deux lots. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de retenir un promoteur différent par lot ou un même promoteur pour les deux lots.

1-1 Lot 1 les compétences de l'équipe doivent a minima comprendre : - Promotion immobilière (mandataire). - Promoteur hôtelier et/ou investisseur hôtelier. - Architecture avec une appétence pour la conception de bâtiments à fortes ambitions environnementales. - Paysage avec une appétence pour les projets résilients et la gestion intégrée des eaux pluviales. - Développement durable et Qualité Environnementale, Génie Climatique, bioclimatisme et Performance Energétique avec un principe d'animation et de conception croisée entre les membres de l'équipe de conception. - Economie de la Construction, en particulier pour fiabiliser le chiffrage des coûts travaux de la proposition du candidat. Documents à fournir : o Diplôme d'architecte Dplg ou Hmonp et attestation inscription à l'Ordre des Architectes o Titre de paysagiste concepteur o Toute qualification et diplôme justifiant des compétences demandées

1-2 Lot 2 les compétences de l'équipe doivent a minima comprendre : - Promotion immobilière (mandataire). - Architecture avec une appétence pour la conception de bâtiments à fortes ambitions environnementales. - Paysage avec une appétence pour les projets résilients et la gestion intégrée des eaux pluviales. - Développement durable et Qualité Environnementale, Génie Climatique, bioclimatisme et Performance Energétique avec un principe d'animation et de conception croisée entre les membres de l'équipe de conception. - Economie de la Construction, en particulier pour fiabiliser le chiffrage des coûts travaux de la proposition du candidat. Documents à fournir : o Diplôme d'architecte Dplg ou Hmonp et attestation inscription à l'Ordre des Architectes o Titre de paysagiste concepteur o Toute qualification et diplôme justifiant des compétences demandées

2-Composition de l'équipe : L'architecte et le paysagiste membres du groupement devront être maîtres d'oeuvre de l'opération, de la conception au suivi des travaux et à la livraison. Tout membre de l'équipe, à l'exception du promoteur-mandataire et de l'architecte, a la possibilité de candidater au sein de plusieurs groupements. Cette condition pour l'architecte est justifiée par un souhait de l'Epci de proposer une écriture architecturale variée entre le lot 1 et le lot 2, en respectant le

cadre global du Cahier des Prescriptions Architecturales Urbaines, Paysagères et Environnementales (Cpaupe). Une prime sera allouée aux candidats admis à déposer une offre et à participer aux négociations

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)  
L'ensemble des informations détaillées figure dans le document joint au présent avis et mis à disposition des candidats

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Capacités techniques  
Note de présentation permettant d'apprécier de façon synthétique- La composition du groupement et de son organisation en précisant les rôles, responsabilités et compétences de chacun de ses membres au regard du projet ; (limitée à 6 pages ou 3 pages recto-verso en A4 maximum à caractères lisibles) ;- Les moyens humains et techniques dédiés : effectifs moyens annuels du candidat sur les cinq dernières années, liste des principales livraisons effectuées sur les dernières années, Cv et diplômes des personnes pressenties, intégrant à minima : o Diplôme d'architecte Dplg ou Hmonp et attestation inscription Ordre des Architectes o Titre de paysagiste concepteur o Toute qualification et diplôme justifiant des compétences demandées. Capacités professionnelles  
Neuf fiches de références récentes : 3 références distinctes pour le promoteur, 3 pour l'architecte et 3 pour le paysagiste, et 1 pour le B.E environnement soit 10 références au total. Ces références devront concerner des projets livrés durant les cinq dernières années ou en cours de chantier. Elles porteront uniquement sur des opérations de logements (intégrant de la mixité sociale). Les références proposées devront systématiquement comprendre les éléments suivants (Format A4 - Modèle fourni - 1 page recto avec police et taille de caractères lisibles) :- Localisation ;- Nom commercial du projet et date de la dernière livraison ;- Détail du programme ;- Maîtrise d'ouvrage du projet ;- Surfaces développées et budget total (coûts travaux) ;- Labellisation/certification

éventuelle(s) et mention des niveaux d'ambition environnementale du projet ;-

Texte justifiant du choix de la référence au regard du lot en précisant en quoi cette référence répond aux enjeux identifiés par la maîtrise d'ouvrage et aux enjeux complémentaires identifiés par le candidat ;-

Des illustrations significatives, en rapport avec le projet tant dans sa programmation que ses ambitions pourront être annexées à la fiche de référence. Le candidat devra justifier, pour au minimum une référence par compétence, dans quelle mesure la référence s'inscrit dans les ambitions recherchées sur le projet telles que décrites dans le 1/ 1-2 Ambitions attendues sur le projet. Capacités financières- Chiffre d'affaires et/ou bilan du dernier exercice clos pour :o Le ou les signatures de la promesse de vente, o Le ou les autre(s) membre(s) du groupement (cotraitant) que le ou les signature (s) de la Psv juge(nt) utile(s), Les opérateurs économiques qui s'engagent par écrit à mettre à la disposition du ou des signataire(s) de la Psv, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent, leurs propres capacités financières selon le modèle d'attestation joint au dossier de consultation Les candidatures seront analysées au regard des critères suivants : Lot1 : 1/ Capacités techniques (20%) 2/ Capacités professionnelles (60%) : qualité et pertinence des références proposées en contexte similaire sur les volets combinés : architecture, paysage et développement durable 3/ Capacités financières (20 %) Lot 2 : 1/ Capacités techniques (20%) 2/ Capacités professionnelles 60%) : qualité et pertinence des références proposées en contexte similaire sur les volets combinés : architecture, paysage et développement durable 3/ Capacités financières (20 %)

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1425578>,

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1425578>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 15/05/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débutera et s'effectuera selon les modalités qui seront annoncées dans les documents de la consultation communiqués lors de la phase 'offres'

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Cf le Greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du CJA, et pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours en contestation de validité, dans un délai de deux mois à compter de la publication d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :****5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Poitiers

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté d'Agglomération de La Rochelle

**5.1 Lot : LOT-0002**

**Titre :** Lot est, programmation à dominante habitat

**Description :** Lot est, programmation à dominante habitat

**Identifiant interne :** 02

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 70110000 Services de promotion immobilière

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 72243000 Services de programmation

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Ville de La Rochelle

**Ville :** La Rochelle

**Code postal :** 17000

**Subdivision pays (NUTS) :** Charente-Maritime ( FRI32 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Pas de délai de validité des candidatures. Les conditions applicables au délai de validité des offres sont les suivantes : ce délai court à compter de la remise de l'offre initiale puis à chaque nouvelle offre remise à l'occasion de la négociation si celle-ci a lieu et que le candidat y est admis et ainsi de suite jusqu'à la remise de l'offre finale. Les équipes qui candidateront sont invitées à se présenter sous forme de groupement permettant de répondre à l'ensemble de la programmation et des enjeux identifiés par la Cda. Les compétences et le statut de chaque membre du groupement seront clairement identifiés et décrits. Le promoteur mandataire peut répondre sur l'un des deux lots, ou sur les deux lots, sans pouvoir déposer une candidature unique à l'échelle des deux lots. Si le promoteur candidate sur deux lots, la compétence en architecture ne pourra pas être représentée par le même architecte. Un même architecte ne pourra pas être retenu sur les deux lots. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de retenir un promoteur différent par lot ou un même promoteur pour les deux lots.

1-1 Lot 1 les compétences de l'équipe doivent a minima comprendre : - Promotion immobilière (mandataire). - Promoteur hôtelier et/ou investisseur hôtelier. - Architecture avec une appétence pour la conception de bâtiments à fortes ambitions environnementales. - Paysage avec une appétence pour les projets résilients et la gestion intégrée des eaux pluviales. - Développement durable et Qualité Environnementale, Génie Climatique, bioclimatisme et Performance Energétique avec un principe d'animation et de conception croisée entre les membres de l'équipe de conception. - Economie de la Construction, en particulier pour fiabiliser le chiffrage des coûts travaux de la proposition du candidat. Documents à fournir : o Diplôme d'architecte Dplg ou Hmonp et attestation inscription à l'Ordre des Architectes o Titre de paysagiste concepteur o Toute qualification et diplôme justifiant des compétences demandées

1-2 Lot 2 les compétences de l'équipe doivent a minima comprendre : - Promotion immobilière (mandataire). - Architecture avec une appétence pour la conception de bâtiments à fortes ambitions environnementales. - Paysage avec une appétence pour les projets résilients et la gestion intégrée des eaux pluviales. - Développement durable et Qualité Environnementale, Génie Climatique, bioclimatisme et Performance Energétique avec un principe d'animation et de conception croisée entre les membres de l'équipe de conception. - Economie de la Construction, en particulier pour fiabiliser le chiffrage des coûts travaux de la proposition du candidat. Documents à fournir : o Diplôme d'architecte Dplg ou Hmonp et attestation inscription à l'Ordre des Architectes o Titre de paysagiste concepteur o Toute qualification et diplôme justifiant des compétences demandées

2-Composition de l'équipe : L'architecte et le paysagiste membres du groupement devront être maîtres d'oeuvre de l'opération, de la conception au suivi des

travaux et à la livraison. Tout membre de l'équipe, à l'exception du promoteur-mandataire et de l'architecte, a la possibilité de candidater au sein de plusieurs groupements. Cette condition pour l'architecte est justifiée par un souhait de l'Epci de proposer une écriture architecturale variée entre le lot 1 et le lot 2, en respectant le cadre global du Cahier des Prescriptions Architecturales Urbaines, Paysagères et Environnementales (Cpaupe). Une prime sera allouée aux candidats admis à déposer une offre et à participer aux négociations

#### 5.1.9 Critères de sélection

##### Critère :

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) L'ensemble des informations détaillées figure dans le document joint au présent avis et mis à disposition des candidats

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

##### Critère :

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

##### Critère :

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Capacités techniques Note de présentation permettant d'apprécier de façon synthétique- La composition du groupement et de son organisation en précisant les rôles, responsabilités et compétences de chacun de ses membres au regard du projet ; (limitée à 6 pages ou 3 pages recto-verso en A4 maximum à caractères lisibles) ;- Les moyens humains et techniques dédiés : effectifs moyens annuels du candidat sur les cinq dernières années, liste des principales livraisons effectuées sur les dernières années, Cv et diplômes des personnes pressenties, intégrant à minima : o Diplôme d'architecte Dplg ou Hmonp et attestation inscription Ordre des Architectes o Titre de paysagiste concepteur o Toute qualification et diplôme justifiant des compétences demandées. Capacités professionnelles Neuf fiches de références récentes : 3 références distinctes pour le promoteur, 3 pour l'architecte et 3 pour le paysagiste, et 1 pour le B.E environnement soit 10 références au total. Ces références devront concerner des projets livrés durant les cinq dernières années ou en cours de chantier. Elles porteront uniquement sur des opérations de logements (intégrant de la mixité sociale). Les références proposées devront systématiquement comprendre les

éléments suivants (Format A4 - Modèle fourni - 1 page recto avec police et taille de caractères lisibles) :- Localisation ; - Nom commercial du projet et date de la dernière livraison ; - Détail du programme ; - Maîtrise d'ouvrage du projet ; - Surfaces développées et budget total (coûts travaux) ; - Labellisation/certification éventuelle(s) et mention des niveaux d'ambition environnementale du projet ; - Texte justifiant du choix de la référence au regard du lot en précisant en quoi cette référence répond aux enjeux identifiés par la maîtrise d'ouvrage et aux enjeux complémentaires identifiés par le candidat ; - Des illustrations significatives, en rapport avec le projet tant dans sa programmation que ses ambitions pourront être annexées à la fiche de référence. Le candidat devra justifier, pour au minimum une référence par compétence, dans quelle mesure la référence s'inscrit dans les ambitions recherchées sur le projet telles que décrites dans le 1/ 1-2 Ambitions attendues sur le projet. Capacités financières- Chiffre d'affaires et/ou bilan du dernier exercice clos pour : o Le ou les signatures de la promesse de vente, o Le ou les autre(s) membre(s) du groupement (cotraitant) que le ou les signature (s) de la Psv juge(nt) utile(s), Les opérateurs économiques qui s'engagent par écrit à mettre à la disposition du ou des signataire(s) de la Psv, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent, leurs propres capacités financières selon le modèle d'attestation joint au dossier de consultation Les candidatures seront analysées au regard des critères suivants : Lot1 : 1/ Capacités techniques (20%) 2/ Capacités professionnelles (60%) : qualité et pertinence des références proposées en contexte similaire sur les volets combinés : architecture, paysage et développement durable 3/ Capacités financières (20 %) Lot 2 : 1/ Capacités techniques (20%) 2/ Capacités professionnelles 60%) : qualité et pertinence des références proposées en contexte similaire sur les volets combinés : architecture, paysage et développement durable 3/ Capacités financières (20 %)

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1425578>,

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1425578>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 15/05/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations débutera et s'effectuera selon les modalités qui seront annoncées dans les documents de la consultation communiqués lors de la phase 'offres'

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Cf le Greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du CJA, et pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours en contestation de validité, dans un délai de deux mois à compter de la publication d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Poitiers

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté d'Agglomération de La Rochelle

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 443928874

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

## TED eSender

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Communauté d'Agglomération de La Rochelle

**Numéro d'enregistrement** : 24170043400020

**Adresse postale** : 6 rue Saint-Michel - Cs 41287 service commande publique

**Ville** : La Rochelle

**Code postal** : 17086

**Pays** : France

**Point de contact** : Fontaine Jean-François

**Adresse électronique** : correspondre@aws-france.com

**Téléphone** : 0546303501

**Adresse internet** : <http://www.agglo-larochelle.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.agglo-larochelle.fr/marches-publics>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Communauté d'Agglomération de La Rochelle

**Numéro d'enregistrement** : 1634924

**Adresse postale** : 6 rue Saint-Michel

**Ville** : La Rochelle

**Code postal** : 17086

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [commande.publique@agglo-larochelle.fr](mailto:commande.publique@agglo-larochelle.fr)

**Téléphone** : 0546303501

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Poitiers

**Numéro d'enregistrement** : 588998

**Adresse postale** : 15, rue de Blossac Hôtel Gilbert

**Ville** : Poitiers

**Code postal** : 86020

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

**Téléphone** : 0549607919

**Télécopieur** : 0549606809

**Adresse internet** : <http://poitiers.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : eeb5ab37-89bf-4063-8378-5da1ec9b204d - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 15/03/2024 à 10:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 15/03/2024